

II

*Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'Ambassadeur
des États-Unis d'Amérique*

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA, le 12 juin 1961

N° 92

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur de me référer à la Note n° 604 de Votre Excellence, en date du 12 juin 1961, consignant les accords intervenus entre représentants du Gouvernement canadien et du Gouvernement des États-Unis quant aux moyens d'assurer la meilleure utilisation possible de certaines ressources que l'un et l'autre Gouvernements sont disposés à consacrer, conformément aux objectifs du Traité de l'Atlantique nord, à l'amélioration de la défense aérienne de la région Canada-États-Unis de l'OTAN, à l'avancement du Programme de nos deux Gouvernements pour le partage de la production de défense et à l'octroi d'une assistance à certains autres Gouvernements de l'OTAN.

Le Gouvernement canadien agréé les propositions énoncées dans votre Note, et il est entendu que votre Note, les conditions énoncées dans le Mémoire d'accord qui l'accompagne, et la présente réponse constituent entre nos deux Gouvernements un accord à ce sujet entrant en vigueur à la date de la présente Note.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

H. C. GREEN

Secrétaire d'État aux Affaires extérieures

Son Excellence Livingston T. Merchant
Ambassadeur des États-Unis d'Amérique
Ottawa

Signé à Ottawa le 4 septembre 1959

Instruments de ratification échangés à Bonn
le 19 juin 1961

En vigueur le 19 juillet 1961